

La prévention et la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale

Déclaration du Groupe Agriculture

Notre section a mené un travail très approfondi sur un sujet qui risque de s'aggraver dans les mois à venir. L'INSEE prévoit en effet une récession de 11 points de PIB annuel pour 2020, la plus forte récession depuis 1945. Notre pays connaît déjà une hausse inédite du chômage.

Pour le groupe de l'agriculture, prévenir et réduire le chômage de longue durée suppose notamment :

- la fixation durable de la valeur et des emplois dans les territoires ruraux ;
- l'attractivité et la reconnaissance des métiers stratégiques qui recrutent ;
- la mobilisation concertée entre les branches professionnelles et tous les acteurs territoriaux de l'orientation, de la formation et de l'insertion ;
- un dialogue social territorial vivant.

Nous approuvons les différentes préconisations de cet avis et nous avons un intérêt particulier pour les liens établis et à renforcer entre les territoires et leurs entreprises. C'est un point essentiel pour relever le défi d'une « relocalisation » de l'agriculture et de l'alimentation.

L'agriculture a assuré, ces derniers mois, par son activité ininterrompue, l'approvisionnement des Français en produits alimentaires. La crise sanitaire aura permis de porter un coup de projecteur sur la réalité de nos métiers. L'agriculture recrute, tout au long de l'année ; 70 000 postes restent chaque année non pourvus dans une gamme de métiers riche, variée et moderne. Près de 80% des communes en France comptent au moins un emploi en agriculture qui a été un des seuls secteurs économiques à ne pas avoir eu recours au chômage partiel, maintenant ainsi les emplois dans les territoires.

Les plateformes « *Des bras pour ton assiette* » ou « *L'agriculture recrute* », ont vu affluer des volontaires, permettant à de nombreux exploitants d'assurer la continuité de leur activité.

Pour accueillir les volontaires dans des conditions optimales de sécurité et les préparer au mieux aux travaux qui les attendent, OCAPIAT, l'opérateur de compétence pour l'agriculture, a construit durant la crise, 15 modules pédagogiques. Interactif, évolutif, ce dispositif permet aux exploitants et salariés de construire une collaboration fructueuse plus sereine.

Par ailleurs, la FNSEA vient de conclure un protocole sanitaire avec les organisations syndicales à destination des entreprises et des salariés agricoles. Autant de preuves de la qualité du dialogue social qui existe dans notre secteur.

Il faut rappeler également que notre secteur connaît des taux d'insertion professionnelle très élevés. Les 18.000 contrats d'apprentissage dans le secteur agricole à la rentrée 2019, participent pleinement à cette insertion et à l'employabilité des plus jeunes. Nous approuvons l'avis sur la nécessité de sécuriser financièrement les Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) et le Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Grâce à ces dispositifs, la branche agricole peut accompagner de nombreuses personnes peu qualifiées et souvent fragilisées.

L'insertion par l'emploi est dans l'ADN du monde agricole : l'ensemble des dispositifs spécifiques que nous avons construit permet en moyenne un retour à l'emploi ou en formation de près de 70 % des personnes qui s'engagent dans les parcours.

Il faut aussi absolument, comme le souligne l'avis, et plus encore dans le contexte actuel, préserver la dynamique de la formation professionnelle telle que développée notamment dans nos groupements d'employeurs, pour prévenir les risques de pertes d'emploi. Les enjeux autour de l'accroissement des compétences professionnelles et de l'organisation de la mobilité vers des secteurs en besoin de recrutement sont en effet, essentiels.

Alors que la crise économique va frapper de nombreux secteurs, la France peut compter sur un secteur agricole stratégique qui contribue à notre souveraineté alimentaire et à la prévention et la réduction du chômage de longue durée dans les territoires ruraux.

L'agriculture est prête à relever le défi !

Le groupe a voté en faveur de l'avis.